

Pharmacie - PHAR-Général #631

flumazenil

2025-09-17 14:29 - Mélanie Gilbert

Statut: Résolu Priorité: Normal Assigné à: Catégorie: Version cible: Équipes:	Début: Echéance:
<p>Description</p> <p>Demande de HY pour soins longue durée Devra être approuvé par comité de pharmacologie</p> <p>Après discussions, voici une proposition d'exception pour le flumazénil pour permettre l'utilisation dans des situations d'intoxication pure et confirmée aux BZD en CHSLD.</p> <p>En CHSLD, utilisation permise lors de présence/risque imminent de dépression respiratoire secondaire à une intoxication pure aux benzodiazépines. Surveillance médicale immédiate requise dès que possible ou transfert vers un centre hospitalier</p> <p>Dre Gosselin me mentionne que c'est rare, mais que c'est déjà utilisé et disponible à IUGS et Argyl entre autres. La plupart des utilisations sont dans des cas d'erreur d'administration ou d'administration d'une trop forte dose pour des crises d'épilepsie (celle-là j'avoue que l'administration pour des patients épileptiques est théoriquement contre-indiqué, mais si le patient tombe en dépression respiratoire sur son Ativan, j'imagine que c'est discutable) et que le patient est ou sera imminemment en dépression respiratoire. Elle-même et ses collègues sont très direct sur leur désir que cela reste disponible et que cela puisse continuer d'être administrer, même si un médecin n'est pas sur place. L'entente serait que soit le médecin se déplace dès qu'il en demande l'administration, mais qu'on n'attende pas pour donner, ou si déplacement impossible, le patient doit être transféré vers un centre hospitalier. Bien sûr, si le patient reste sous observation au CHSLD, il n'y aura pas de monitorage cardiaque continu évidemment.</p>	

Historique

#1 - 2025-09-23 13:10 - Emile Bouchard

- Statut changé de Nouveau à Accepté

#2 - 2025-10-20 23:27 - Mélanie Gilbert

- Fichier Flumazenil_Anexate_avec modif du comite de pharmaco.docx ajouté

faire modification selon cette fiche car discuté au comité de pharmacologie

Merci d'aviser René lorsque la fiche sera prête à distribuer et lui envoyer une copie SVP

#3 - 2025-10-22 18:19 - Mélanie Gilbert

- Statut changé de Accepté à Résolu

- Équipes 12B-Adulte supprimé

documentation décision:

2 références sur 3 mentionnent une surveillance de l'état de conscience post bolus pour 2h et l'autre pour 3-4 h. J'ai opté pour 2 heures

Le centre anti-poison mentionne que le flumazénil est contre-indiqué chez les patients épileptiques

Le comité de pharmacologie m'a demandé d'indiquer cette phrase ". Il revient au clinicien d'évaluer le ratio risques/bénéfices lors de dépression respiratoire suite à un traitement d'une crise d'épilepsie avec une benzodiazépine en soins de longue durée", car les médecins veulent pouvoir renverser l'effet des benzo après un bolus reçu pour convulsions afin d'éviter une intubation.

La décision a été prise par le comité de pharmacologie.

Fichiers

Flumazenil_Anexate_avec modif du comite de pharmaco.docx

74 ko

2025-10-20

Mélanie Gilbert